Programme de Formation

CH07 - Adapter au changement climatique son parc immobilier et ses espaces publics

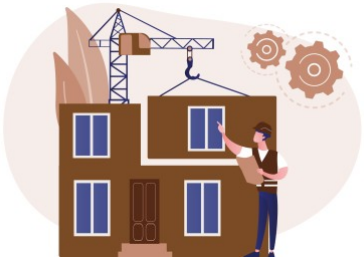

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Prochaine session : ***début*** 12/03/2027

fin 12/03/2027

Contenu pédagogique

Public visé

Élus locaux

Responsables de services techniques de collectivités territoriales

Gestionnaires de patrimoine immobilier, public ou privé

Maîtres d'ouvrage, AMO et maîtres d'œuvre BTP souhaitant construire une expertise en adaptation au changement climatique

Assureurs

Niveau initiation : formation non adaptée aux profils déjà experts en adaptation au changement climatique

Objectifs pédagogiques

- Connaître les aléas pouvant être engendrés par le dérèglement climatique
- Apprendre à construire une stratégie d'adaptation au changement climatique pour un parc immobilier ou des espaces publics.

Description

Initiation à l'Adaptation au changement climatique pour les collectivités locales et gestionnaires de patrimoine immobilier

Introduction et contexte

Des bâtiments adaptés à leur climat

Rappels sur le changement climatique

Atténuation vs adaptation au changement climatique

Les impacts du changement climatique sur les bâtiments et les espaces publics

Les conséquences économiques et sociales

Partie 1 – Adapter son patrimoine immobilier existant

Aléa 1 : Vagues de chaleur et canicules

Aléa 2 : Sécheresses

Aléa 3 : Tempêtes et vents violents

Aléa 4 : Inondations et coulées de boue

Aléa 5 : Retrait-gonflement des argiles et instabilité de terrain

Aléa 7 : Feux de forêts

[Ajout possible à la demande : Aléa Dynamiques littorales - submersions marines et érosions côtières]

Cas pratiques

Ouverture 1 : Intégrer l'adaptation au changement climatique à ses exigences programmatiques en tant que MOA

Ouverture 2 : Intégrer l'adaptation au changement climatique aux documents d'urbanisme

Partie 2 – Adapter ses espaces publics extérieurs et ses infrastructures

Aléa 1 : Vagues de chaleur et canicules

Aléa 2 : Sécheresses

Aléa 3 : Tempêtes et vents violents

Aléa 4 : Précipitations violentes, inondations et coulées de boue

Aléa 5 : Feux de forêts

[Ajout possible à la demande : Aléa Dynamiques littorales : submersions marines et érosions côtières]

Partie 3 – Construire sa stratégie d'adaptation

Méthodes d'analyse des risques

- Évaluer le climat futur
- Prendre en compte les caractéristiques locales
- Évaluer la vulnérabilité et l'exposition du bâtiment
- Prendre en compte les enjeux d'usage et les risques de défaillance en cascade

Élaboration d'un plan d'action – Grandes étapes et méthode

À noter

La formation ne porte pas sur les Outre-mer.

La formation est une introduction ou une initiation : elle n'est donc pas destinée à des stagiaires déjà dotés d'une expertise en Adaptation au changement climatique.

La formation évoque les projets neufs, mais elle n'est pas centrée sur les projets neufs, elle est centrée sur le parc immobilier et les espaces publics existants.

Prérequis

Notions de base élémentaires de projets bâtiment ou aménagement extérieur.
Périmètre limité au parc immobilier et aux espaces publics existants (les projets neufs sont seulement évoqués) et ne porte pas sur les Outre-mer.

Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation tirées du vécu des apprenants, ainsi que sur la mise en œuvre de cas pratiques.

La formation est très interactive : les stagiaires sont sollicités par des questions afin d'éveiller leur attention et d'évaluer le niveau de leurs connaissances, pour orienter au mieux le niveau de détail du discours.

Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.

Les affirmations sont étayées de sources vérifiables, afin que les stagiaires puissent se référer ultérieurement aux textes réglementaires.

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation d'évaluation des compétences

Cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud

Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.